PASCAL HILBER, CHARGÉ DE MISSION HANDICAP

- **Présentez-vous, quel est votre rôle au sein de l’université de Rouen Normandie ?**

Je m’appelle Pascal Hilber et je suis enseignant-chercheur en neurosciences. J’exerce une activité de recherche dans l’Unité INSERM 1245 rattachée à l’UFR Santé et une activité d’enseignement à l’UFR de Sciences et Techniques où j’ai aussi des responsabilités pédagogiques. Notre métier comprend aussi des missions d’intérêt collectif. Pour ma part, je suis, entre autres, chargé de mission Handicap. A ce titre, je m’occupe de la politique du handicap à l’échelle de l’université de Rouen Normandie.

- **Qu’est-ce qui fait que vous êtes arrivé à ces responsabilités ?**

Dans chaque UFR nous avons deux référents handicap : un administratif et un pédagogique. Pendant 8 ans, j’ai occupé le poste de référent handicap pédagogique à l’UFR de Sciences et Techniques. Autrement dit, j’étais sur le terrain. Comme j’avais une bonne connaissance du handicap au niveau de ma composante, la présidence m’a sollicité pour intervenir à l’échelle de l’établissement pour coordonner les actions en faveur des étudiants en situation de handicap .

- **Parlez-nous de l’Espace Handicap. À qui est-il destiné ?**

Il est destiné à tous les étudiants en situation de handicap qui sont au nombre de 1250 à l’URN. Il permet d’aménager le cursus des étudiants. On travaille en réseau avec plusieurs acteurs. Il y a la Médecine Préventive qui va préconiser un certain nombre d’aménagements pour les examens. L’Espace Handicap, lui va aider à la mise en place d’aménagements pour l’accessibilité aux enseignements. Notre but est de garantir l’équité dans les chances de réussite. Le service rencontre les étudiants, pour définir avec eux leurs besoins. Ensuite, nous apportons des solutions pratiques pour assurer le bon déroulement des études (preneurs de notes, aménagements des semestres…). On a également la chance d’avoir un référent national autisme d’Aspie Friendly, un dispositif

national financé par une Agence Nationale de Recherche (ANR) et qui agit dans les universités. C’est un professeur d’université, psychologue, spécialiste du neurodéveloppement et de l’autisme qui a un bureau dans nos locaux. On travaille également en étroite collaboration avec Handisup, une association partenaire que l’université héberge dans ses locaux. Ses interventions sont complémentaires aux nôtres : elle s’occupe plus des projets professionnels des étudiants, la recherche de stage, la mise en connexion avec des employeurs. Notre rôle est aussi de permettre aux étudiants en situation de handicap de poursuivre leurs études au niveau du doctorat. L’Espace Handicap accompagne ainsi les étudiants qui désirent candidater à un contrat doctoral, qui est une charnière entre le statut d’étudiant et celui de personnel de l’université. Il existe, à l’université de Rouen Normandie une personne aux services centraux à la direction des ressources humaines qui s’occupe de ce pôle inclusif pour les salariés.

- **Vous prenez en charge tous types de handicap ?**

Le but est de pouvoir accueillir tout le monde à l’université de Rouen Normandie et pour cela nous devons aménager l’environnement. Donc oui, sans distinction ! Nous recensons des besoins relatifs à des problèmes de communication, des troubles moteurs, des désordres psychologiques ou viscéraux. L’important c’est de faire changer les mentalités, que ce soit vis à vis des étudiants ou du personnel. L’inclusion est une priorité mais ce n’est pas évident pour tout le monde. Notre travail est aussi de faire faire bouger les lignes c’est pour ça que la communication est hyper importante. Avoir des étudiants ambassadeurs du handicap, par exemple, pourra nous permettre de faire changer les mentalités sur du long terme. Ça ne va pas se faire du jour au lendemain. Mais on sait que plus on va communiquer, sensibiliser et plus nous pourrons avancer.

- **À côté de ça, vous êtes également enseignant-chercheur. Sur quoi travaillez-vous ?**

Je suis spécialiste en neurosciences comportementale. Mon travail consiste à étudier et modéliser des pathologies humaines. Pendant longtemps j’ai travaillé sur des désordres neurocomportementaux, en particulier l’autisme. Là j’entame une deuxième partie de ma carrière puisque je travaille sur les modélisations des effets de la chimiothérapie, du cancer sur le fonctionnement du cerveau.

- **Comment arrivez-vous à combiner vos deux activités ?**

En fait, les enseignants-chercheurs ont en vérité trois activités ! L’enseignant ne fait pas qu’enseigner : il faut aussi s’occuper des UE (unité d’enseignement), on les crée, on les pilote et on les évalue. Le chercheur doit mener ses projets et encadrer des étudiants qu’il forme à la recherche, publier ses travaux. L’implication dans la coordination du handicap à l’échelle de l’établissement demande aussi beaucoup de temps et de disponibilité. Tout est question d’organisation et de puissance de travail car les journées ne sont pas extensibles. On doit être très mobile et adaptable : on change de rôle en permanence à des endroits et des univers très différents. La valorisation de la recherche fait plus travailler le soir, le week-end, et pendant les vacances, chez soi. J’ai un avantage c’est que j’ai désormais de l’expérience, j’ai une capacité à avancer plus vite pour faire un cours ou piloter une UE, trouver des solutions à des problématiques en recherche ; tout cela aurait pu me sembler insurmontable il y a quelques années. Je pense sincèrement que combiner ces trois activités donne un sens à notre métier et notre rôle sociétal dans le service public.

Contact

Espace Handicap

- 02 32 76 92 51 • handicap@univ-rouen.fr
- Campus de Mont-Saint-Aignan, Espace Michel Serres (B4), 2e étage.

Publié le : 2022-09-08 17:16:27